



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux marchés publics pour les artisans et les PME

Question écrite n° 31270

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises, sur la complexité d'accès et de réponse aux marchés publics des collectivités territoriales pour les artisans et petites entreprises. Certains maires de sa circonscription lui ont, en effet, fait remonter les difficultés rencontrées par des artisans locaux pour répondre à leurs appels d'offres. Devant un système complexe et chronophage, ces petites structures préfèrent souvent renoncer au marché. Ainsi, si la réglementation des contrats de la commande publique a évolué dans le sens de la facilitation de l'accès pour les PME, des contraintes particulièrement lourdes existent toujours et ne favorisent pas la pluralité des offres. C'est pourquoi il souhaite savoir si, dans certains cas précis, une modification du seuil des marchés publics peut être imaginée pour permettre aux artisans et aux petites entreprises d'y accéder plus facilement, et quelles autres solutions pourraient être envisagées pour accompagner ceux-ci dans leur réponse aux appels d'offres de marchés publics.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31270

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : [Petites et moyennes entreprises](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2020](#), page 4938

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)